

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

18H30

Excusés : Emmanuelle Mercier pouvoir à Stéphanie Verger, Nathalie Prulho pouvoir à Jean-Philippe Roy, Guillaume Bonnevin pouvoir à Isabelle Terminet, Christelle Varache, Karine Nicolas, Maxime Dauvel et Éric Rodriguez.

Bail mise à disposition terrain antenne Orange

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la société Totem, spécialisée dans l'hébergement d'équipements techniques, a sollicité la commune pour l'implantation d'une antenne relais Orange sur une parcelle jouxtant l'atelier communal. Le bail serait consenti pour 12 ans, le loyer annuel serait de 1 000€. Philippe Charpentron propose de négocier le montant du loyer.

Promotion interne

La demande de promotion interne pour Corinne S. a été acceptée par le centre de gestion, elle sera ainsi promue au grade d'agent de maîtrise. Pour info, Corinne prendra sa retraite fin 2023. Il est envisagé de recruter une personne après les vacances de Pâques pour permettre que les 2 agents travaillent ensemble pendant 6 mois.

Admissions en non-valeur

Le service de gestion comptable de Cognac a demandé l'admission en non-valeur pour des créances qui ne peuvent être recouvrées pour un montant de 68,34€ (un ticket de garderie pour 1€ et 2 factures d'assainissement pour 67,34€).

Décision modificative

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

6574-61 subvention SEP	+ 890,00
022 dépenses imprévues	- 890,00

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du bilan financier des représentations du festival Les 3 coups de Jarnac qui se sont déroulées à

Sigogne, portées par la SEP. Les dépenses faites par la SEP et Monsieur Roy s'élèvent à 1 780€. Monsieur Roy souhaite prendre en charge la moitié à titre personnel, l'autre moitié sera prise en charge par la commune. Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle qu'il a été voté une subvention de 1500€ ; Grand Cognac versera également une subvention de 1500€.

Participation réseaux impasse Monte au banc

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé d'entreprendre la viabilisation (eau, électricité, assainissement, téléphone) de l'habitation et du terrain appartenant à la commune situés impasse Monte au banc. Il a été convenu avec Grand Cognac et le SDEG 16 que la commune prendrait en charge l'ouverture et la fermeture des tranchées ainsi que la pose des gaines. A la demande de Patrick Ravaudet, propriétaire de la parcelle voisine, les réseaux ont été prolongés de 10m. Le conseil municipal décide de fixer la participation de Patrick Ravaudet aux travaux à 3 000€.

Travaux cabinet médical

La main d'œuvre des travaux de pose de cloisons, plancher, escalier et peinture ont coûté 18 000€. Le plancher a coûté 2 800€. La pompe à chaleur vient d'être posée, il reste l'électricité à faire.

Achat terrain ZA Fontainebleau

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le souhait de la société Dumas Léchelle TP de s'installer à la zone artisanale de Fontainebleau et d'y construire des bureaux et un atelier. La commune pourrait lui proposer des parcelles lui appartenant, pour une surface totale de 10 000m². Ces parcelles étaient initialement prévues pour la CUMA de Sigogne dans le but d'y implanter la plateforme de traitement phytosanitaire et d'effluents viti-vinicoles. La commune pourrait alors proposer à la CUMA de Sigogne de s'installer sur d'autres parcelles voisines pour une superficie de 10 000m², le propriétaire de ces parcelles, Pascal F. , ayant donné son accord pour les vendre à la commune. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de négocier le prix de vente avec Monsieur D. et le prix d'achat avec Monsieur F.

Travaux assainissement

Monsieur le Maire et Philippe Charpentron ont rencontré dernièrement 2 agents de Grand Cognac en charge de l'assainissement collectif. Nous avons envisagé des travaux de réfection de voirie rue des Douillons mais les canalisations d'eau et d'assainissement sont à refaire, ces travaux sont prévus par l'agglo fin 2023 voire début 2024. Il est également prévu de modifier les descentes d'eaux usées venant de la Bourgade en les connectant au réseau rue du chemin vert.

Lotissement les Brossettes

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur et Madame G. afin de leur proposer un échange dans l'intérêt des 2 parties.

Le plan est à revoir par le cabinet Urban Hymns car la ligne haute tension est trop proche de 2 petits lots. La totalité du projet comprend 25 lots. La viabilisation se fera en 3 phases.

Eclairage public

Les rues des Charrons, du Picergent et Saint Martin et Fontainebleau jusqu'au carrefour du cimetière resteront allumées toute la nuit. La société sous-traitante du SDEG 16 doit revenir régler les horloges afin que l'éclairage public des villages et du bourg (hormis les rues qui restent allumées) s'éteigne à 22h.

Adhésion service archivage Grand Cognac

Isabelle Termet propose que la commune adhère au service archivage de Grand Cognac afin de pouvoir ne garder que ce qui est nécessaire ; c'est un travail compliqué à réaliser seuls. Le service est gratuit.

Modifications statuts Grand Cognac

Afin de mettre en cohérence ses statuts avec les actions engagées par l'agglomération et les évolutions législatives, une réflexion a été menée sur les compétences de Grand Cognac depuis septembre 2021. Cette démarche a donné lieu à des propositions de mises à jour et évolutions jointes en annexe.

Questions diverses

La licence IV est louée à Mélanie Mazerat pour 120€ par an, comme précédemment.

Infos diverses

- Les travaux place Volmunster se terminent la semaine du 10 octobre. Les travaux impasse Monte au banc sont prévus du 19 septembre au 15 octobre.
- Le chemin derrière le lotissement du Piruit est à fermer.